

Le Mont Crépon - 102B

Grand Dole



Lavoir Archelange (JGS25/wikimedia)



Ce circuit emmène le VTTiste à la découverte du patrimoine de deux villages situés au pied du massif forestier de La Serre : Archelange et Gredisans.

Suivre le balisage n°102 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 236 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Moissey

Arrivée : Moissey

Balisage : ➡ Boucle VTT

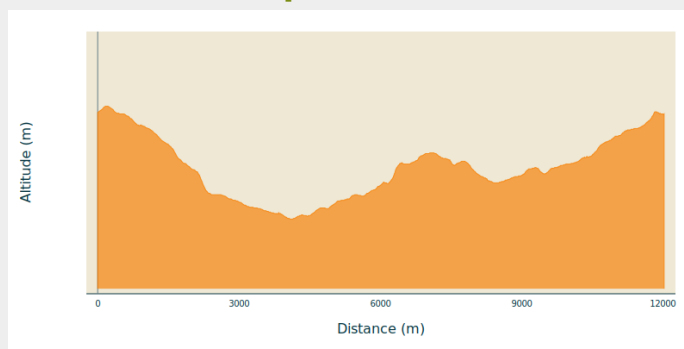
Communes : 1. Moissey

2. Châtenois

3. Archelange

4. Gredisans

Profil altimétrique



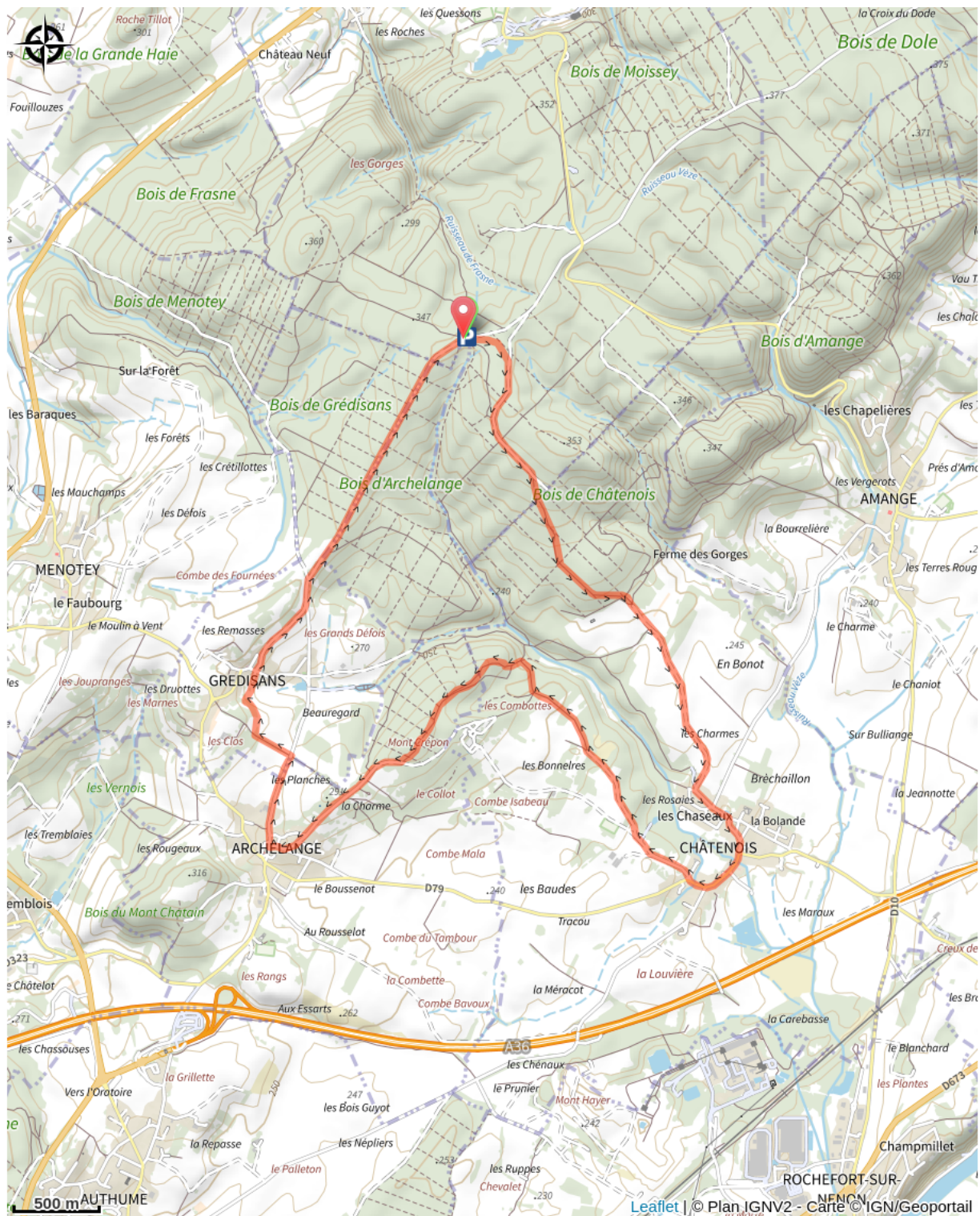
Altitude min 211 m Altitude max 373 m

Ce circuit part de la croix Boyon. Après avoir observé cette remarquable croix pattée avec une niche taillée dans la pierre, prendre la direction « Grange au Golard ». Au sortir de la forêt, le chemin mène aux ruines d'un moulin et il faut traverser un ruisseau, avant de monter vers le lieu-dit « Les Combottes ».

Le parcours passe ensuite par le village d'Archelange. Auparavant, à La Charme, un beau panorama est offert sur la vallée du Doubs et le massif jurassien. Si la météo le permet, on peut même voir le Mont blanc. Archelange est célèbre pour sa fontaine Saint Marcoul. Elle est réputée miraculeuse, mais présente une particularité géologique rare : l'eau disparaît quelques mètres après le lavoir.

Retour enfin par Gredisans, avant de remonter le vallon pour arriver au chemin de La Poste puis au point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, suivre la D475 en direction de Moisse, dans le village suivre la D37. Dans la forêt, prendre sur votre droite sur un chemin carrossable direction Croix Boyon.

Parking conseillé

Parking de la Croix Boyon à Moisse

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

